

LA PRATIQUE DU TRAIL EN LIEN AVEC L'ÉQUIPE DE FRANCE DE TRAIL

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Développer et valoriser l'image du Cantal comme terre d'accueil du Trail et des Activités de Pleine Nature. • Favoriser un développement pluriel et pérenne du Trail sur l'ensemble du territoire du Cantal, en profitant de l'expertise technique de la Fédération Française d'Athlétisme en partenariat avec les acteurs locaux de l'athlétisme. • Mettre en avant la pratique des sports de nature dans le Cantal au travers des courses hors stade phare qui se déroulent sur le Cantal.
BENEFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Cantal Destination • Associations sportives cantaliennes organisatrices de courses hors stade phare
NATURE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil de l'Équipe de France de Trail • Soutien aux courses hors stade
MODALITES D'AIDES	<ul style="list-style-type: none"> • Subvention forfaitaire calculée sur la base des dépenses éligibles (hébergement, restauration, contribution à la Fédération, communication). • Subvention forfaitaire calculée au vu des dépenses mentionnées dans le budget prévisionnel (communication, sécurité, assurance, ravitaillement, animation et Sacem, repas des bénévoles).
CONDITIONS D'ATTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> • Convention pluriannuelle de partenariat avec le Conseil départemental et Cantal Destination. • Organisation de courses pédestres se déroulant en milieu naturel permettant la promotion et la valorisation du territoire (sites naturels, patrimoine, animations diverses...). Évènement retenu en fonction du cahier des charges départemental en vigueur. Convention de partenariat.
INDICATEURS D'ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de stages de cohésion et de récupération. • Nombre de stages de préparation aux épreuves nationales et internationales de trail. • Nombre d'animations auxquelles sont associés les jeunes et les traileurs locaux. • Prise en compte de la dimension développement durable dans l'organisation de l'évènement. • Retombées mesurables observées et portée de l'évènement (nombre de nuitées, retours des commerçants, impact médias...) • Nombre de participants / spectateurs et provenance géographique • Impact sur la pratique sportive

CONTACT

Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport
Corinne BARDON ☎ 04.71.46.20.94 ✉ cbardon@cantal.fr